

Sondage sur le temps de travail en 2 pages

mené en avril 2021



METALLURGIE

En avril 2021, la CFE-CGC et la CGT ont proposé un sondage sur le temps de travail à tous les salariés de l'ONERA. La participation a été tout à fait significative : **279 personnes ont pris le temps de répondre** aux 25 questions et d'enrichir le sondage par leurs commentaires. Cela témoigne de l'importance de ce sujet.

Une **synthèse détaillée** a été transmise aux participants (vous pouvez la retrouver sur les sites de la <u>CFE-CGC</u> et de la <u>CGT</u>). Ce document synthétise les principaux enseignements dans la perspective de la prochaine négociation sur le temps de travail qui débutera le 9 septembre.

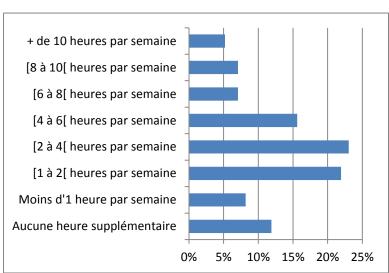
Le temps de travail aujourd'hui

Nous retiendrons les éléments marquants suivants :

 Les horaires sont d'une part individualisés et d'autre part souples (pause méridienne pour pratiques de loisirs, amplitude variable d'une semaine à l'autre...). Un attachement fort à cette souplesse est exprimé dans les commentaires.

• Les heures supplémentaires

o 88% des répondants font des heures supplémentaires. Près de 20% des répondants dépassent 6 heures supplémentaires par semaine... ce qui est audelà du garde-fou légal (44 heures maximum par semaine sur une période de 12 semaines). Le dernier garde-fou (48 heures maximum sur une unique semaine) est dépassé par 5% des répondants.



- o L'origine de ces heures supplémentaires est la charge de travail pour près de ¾ des répondants.
- Que deviennent ces heures supplémentaires ? Si près de 1/3 des répondants les équilibre sur les semaines suivantes, presque 2/3 des répondants n'en fait rien!
- o Le manque de reconnaissance de ces heures supplémentaires est souligné dans les commentaires.

Diverses surprises :

- o 11% des participants ne prennent pas tous leurs congés ;
- o le CET est utilisé par moins de 30% des participants ;
- Si le repos de 11 heures entre 2 journées de travail est majoritairement appliqué, il apparaît que ce n'est pas systématiquement le cas pour 2/5 des répondants.

Si cette enquête est auto-déclarative, elle souligne des points critiques vis-à-vis du Code du Travail. Absence de décompte horaire, durée des repos, amplitudes maximales, heures supplémentaires...

Les aspirations pour le temps de travail de demain

A priori deux régimes horaires seraient abordés dans les négociations à venir :

- le forfait-jours ;
- la mesure du temps de travail avec récupération horaire.

Trois populations se divisent entre ceux qui sont favorables à la mesure du temps de travail (56%), ceux qui sont favorables au forfait-jours (17%) et les sans avis (27% des participants, ce qui est significatif).

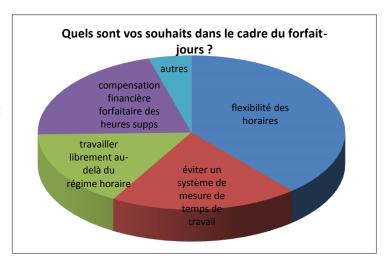


Aspirations pour le forfait-jours

Le système avec mesure des horaires est perçu plus favorablement que le forfait-jours (pour embaucher, pour l'équilibre avec la vie privée, pour l'implication dans son travail...).

Pour 10% à 20% des répondants, le forfait-jours est doté de ces mêmes qualités. Le forfait-jours n'étant de toute façon pas envisageable pour tous les salariés de l'ONERA, il y aura nécessairement une base horaire avec récupération.

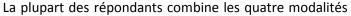
Les commentaires pour le forfait-jours soulignent l'adéquation avec les métiers de la recherche et la base de confiance. Cette modalité étant une exception

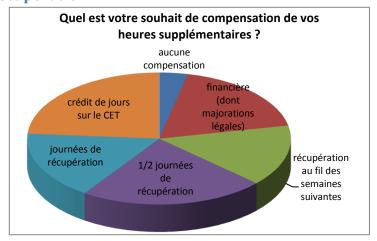


au Code du Travail sur de nombreux points de vue, une question portait sur le degré de conscience de conséquences, certaines ou potentielles, du forfait-jours. Les taux de réponses positives se situent entre 30% et 55%. Notamment, certains points particuliers ne sont pas perçus (heures supplémentaires au forfait, absence de récupération de ces heures, risque de généralisation de cette modalité par accord de performance collective).

La mesure du temps de travail avec récupération

Sur site, une majorité est pour le badgeage (59%) alors que la majorité passe à l'évaluation auto-déclarative pour le télétravail (57%). De nombreux commentaires viennent questionner la fiabilité et la commodité de l'autodéclaratif. En ce qui concerne le badgeage, celui-ci apparaît plus précis mais de nombreux commentaires soulignent qu'il est trop partiel (cas des déplacements, de l'enseignement et du travail à domicile). Par ailleurs, le badgeage est parfois mal perçu (présentéisme, perte d'autonomie).





indiquées pour récupérer les heures mesurées au-delà des 39h hebdomadaires. Près de la moitié des participants privilégie la pose de jours sur le CET et la récupération sous forme de ½ journées. Viennent ensuite la récupération en journées complètes ou au fil des semaines suivantes (environ 1/3 des répondants chacune).